

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00668
Numéro SIREN : 389 161 167
Nom ou dénomination : AVERYS

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt 6231

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 (Bilan)

Sommaire

0.1	2065 Impôt sur les sociétés	3
0.2	2065 bis	4
0.3	2050 Bilan actif	5
0.4	2051 Bilan passif	6
0.5	2052 Compte de résultat	7
0.6	2053 Compte de résultat (suite)	8
0.7	2054 Immobilisations	9
0.8	2055 Amortissements	10
0.9	2056 Provisions inscrites au bilan	11
0.10	2057 Etat des créances et dettes	12
0.11	2058-A Détermination résultat fisc.	13
0.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	14
0.13	Provisions non déductibles	15
0.14	2058-C Affectation du résultat	16
0.15	2059-A Détermin. plus moins-values	17
0.16	2059-B Affectation plus values C/T	19
0.17	2059-C Suivi des moins values L/T	20
0.18	2059-D Affectation plus values L/T	21
0.19	2059-E Détermination VA produite	22
0.20	2059-F Capital social	23
0.21	2059-G Filiales	24
1	<i>Liasse groupe Membre</i>	25
1.1	2058-A Bis	26
1.2	2058-B Bis	27
1.3	2058-ER	28
1.4	2058-ES	29
1.5	2058-FC	30
1.6	CVAE	31
2	CVAE	34

*Certifié conforme à
l'original le 30/10/21*



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SA Averys	
SIRET	3 8 9 1 6 1 1 6 7 0 0 0 9 0
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
10-12 RUE PIERRE ET MARIE CURIE	
62161 DUISANS	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	0 1 0 1 2 0 1 9
Pour les sociétés filiales, désignation SAS OPTIMUS HOLDCO	
10 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 62161 DUISANS	SIRET 8 4 0 9 5 8 8 1 3 0 0 0 3 1

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Activités des sociétés holding
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	13619919	Bénéfice imposable à 15%
			Déficit
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i>
---	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies C-I-1</i>), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies C-I-2</i>), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée	X SAGE
Examen de conformité fiscale	

Prestataire de confiance :	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
PKF ARSILON 47 rue de Liège 75008 Paris	
Tél:	Tél:
OGA/OMGA ou Viseur conventionné	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu:
	Qualité et nom du signataire: -
	Signature:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	

Désignation de l'entreprise : SA Averys		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise 10-12 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 62161 DUISANS		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 3 8 9 1 6 1 1 6 7 0 0 0 9 0			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2012				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1000005	5667102	
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	233885	233885	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	331072	251296	79776
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	87384	81675	5708
Immobilisations en cours AV		AW				
Avances et acomptes AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
	Autres participations CU	CV	72106159	4446308	67659851	
	Créances rattachées à des participations BB	BC	270553874		270553874	
	Autres titres immobilisés BD	BE				
	Prêts BF	BG				
	Autres immobilisations financières * BH	BI				
TOTAL (II) BJ		349979485	5779286	344200198		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1083859	56689	1027169
		Autres créances (3) BZ	CA	35577183		35577183
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Disponibilités CF		CG	19517		19517	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	3299		3299	
	TOTAL (III) CJ	36683859	56689	36627169		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		386663344	5835976	380827368		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	270553874	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SA Averys	Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N 31122021	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....40644033..)	DA	40644033
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	1207663
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4064403
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	7453
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	3567418
	Report à nouveau	DH	208589649
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9916552
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	2338523
	TOTAL (I)	DL	270335698
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	49400
	TOTAL (III)	DR	49400
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	110274667
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7193
	Dettes fiscales et sociales	DY	160409
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	110442270
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	380827368
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20964804	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA Averys		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL	258833
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	900	
	Autres produits (1) (11)			FQ	3956220	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4215953
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	134293	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	38963	
	Salaires et traitements *			FY	356967	
	Charges sociales (10)			FZ	155691	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	122985
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	7300	
	Autres charges (12)			GE	6	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	816208	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	3399745	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	13270072	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	366396	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	13636468	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3416455	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	3416455	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	10220012	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	13619758	

Désignation de l'entreprise SA Averys		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
		– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges		A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

F. 11 - partie 1000 (1/1) 01/01/01

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise		SA Averbys		31122021		Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				1		2				
						3				
						4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	6890811	KE	KF	40732		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	331072	KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers ¹		KV	42852	KW	KX			
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	43935	LC	LD	1400		
		Emballages récupérables et divers		LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ			
	Avances et acomptes			LK	950	LL	LM	450		
	TOTAL III			LN	418811	LO	LP	1850		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T			
	Autres participations			8U	330546098	8V	8W	12113935		
	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S			
	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U	1V			
	TOTAL IV			LQ	330546098	LR	LS	12113935		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	337855721	ØH	ØJ	12156517			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	30549	LV	LW	1X	6900994	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	MK	ML	331072	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	MN	MO	42852
		Matériel de transport			IV		MP	MQ	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	804	MS	MT	MU	44531
		Emballages récupérables et divers ¹			IX		MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes			NC	1400	ND	NE	NF		
	TOTAL III			IY	1400	NG	NH	NI	418456	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7	ØW		
	Autres participations			IØ		ØX	ØY	ØZ	342660033	
	Autres titres immobilisés			I1		2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	NK	2H	342660033	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	31949	ØK	ØL	ØM	349979485		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SA Averys				31122021		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	905430	PF	94575	PG		PH	1000005	
TOTAL I		RK	905430	RM	94575	RN		RO	1000005	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	228294	QA	23001	QB		QC	251296	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	37354	QE	2414	QF		QG	39769	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	39717	QM	2993	QN	804	QO	41906	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
	TOTAL II	QU	305366	QV	28409	QW	804	QX	332972	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1210796	ØP	122985	ØQ	804	ØR	1332977	
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incor	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP			SR	

Désignation de l'entreprise SA Averys		31122021			Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	2338523	TM	TN	TO	2338523		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z	2338523	TS	TT	TU	2338523			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	43000	4Y	7300	4Z	900	5A	49400
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X		5Y		
TOTAL II	5Z	43000	7300	900	TX	49400			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C		6D		
		- corporelles	6E	6F	6G		6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4		Ø5		
		- titres de participation	9U	4446308	9V	9W		9X	4446308
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7	Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	56689	6U	6V		6W	56689	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z		7A			
TOTAL III	7B	4502998	TY	TZ	UA		4502998		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	6884521	UB	7300	UC	900	UD	6890921	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	7300	UF	900			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA Averys		31122021		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	270553874	UM	270553874	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	68009		68009					
	Autres créances clients		UX	1015850		1015850					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	114		114					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8848		8848				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	35568220		35568220					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	0		0					
	Charges constatées d'avance		VS	3299		3299					
	TOTAUX			VT	307218216	VU	307218216	VV			
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		89477465				89477465			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		7193		7193					
Personnel et comptes rattachés		8C		94079		94079					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		61673		61673					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4656		4656					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI		20797202		20797202					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	110442270		VZ	20964804		89477465		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	3134001		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SA Aveyrs		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input checked="" type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
				WA	9916552		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI	7300	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)					I7	
						IR	
						IS	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			
		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)			IB	
			- imposées aux taux de 0%			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		Plus-values nettes à court terme			WN	
		Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)		SU			
		Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
				TOTAL I	WR		
					13627712		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-6D, cadre III)				WU			
				900			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV	
			- imposées aux taux de 0 %			WH	
			- imposées aux taux de 19 %			WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure			WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					IB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	
)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	QV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)		YC
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)		YD
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	
						0	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II			
				XH	7793		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{		Bénéfice (I moins II)	XI	13619919	
				Déficit (II moins I)			
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL	
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		13619919	
				XO			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Fichier partir de num: 04-2016

Désignation de l'entreprise : SA Averys		31122021	Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	113795
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Voir annexe ...		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Total des provisions pour risques et charges		7300	900
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Total des provisions pour dépréciation			
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
Total des charges à payer			
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		7300	900
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SA Averys													Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	198698518	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
						- Autres réserves	ZD								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	9891131		Dividendes	ZE									
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF									
	TOTAL I	ØF	208589649		Report à nouveau	ZG	208589649								
							TOTAL II	ZH	208589649						
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)										J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier												YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus												YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance												YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8	7994	XQ	8011	
	- Personnel extérieur à l'entreprise												YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	53143	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES		ST	73138	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZJ	134293	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE												YW	27828	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS		9Z	11135	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												YX	38963	
TVA	- Montant de la TVA collectée												YY		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	24472	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *												ØB	314121	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												ZK	1,00 %	
	- Numéro de centre agréé *										XP				
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)														
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies												RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	13619919	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SA Averys

 Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature <small>(1)</small>		Valeur d'origine* <small>(2)</small>	Valeur nette réévaluée* <small>(3)</small>	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt <small>(4)</small>	Autres amortissements* <small>(5)</small>	Valeur résiduelle <small>(6)</small>
I - Immobilisations*	1	27/11/2015 PC pour Atelier INMAC WSTORE	804	804		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
TOTAL		804		804		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES
Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente <small>(7)</small>	Montant global de la plus-value ou de la moins-value <small>(8)</small>	Court terme <small>(9)</small>	Long terme <small>(10)</small>			Plus-value taxable à 19 % (1) <small>(11)</small>
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
TOTAL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : _____		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)					
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 %		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SA Averys** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❸.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❹.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5
		À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SA Averys</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SA Averys		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 1	et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 1	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :	YP	5
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	258833
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	3955999
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	4214832
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	221
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	221
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	126282
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	16
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	6
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	126306
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	4088747
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.	SA	4088747
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
<small>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre</small>		
<small>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE</small>		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation		HR
<small>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.</small>		



17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)
1

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2021

N° SIRET

3 8 9 1 6 1 1 6 7 0 0 0 9 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA Averys

ADRESSE (voie) 10-12 RUE PIERRE ET MARIE CURIE

CODE POSTAL 62161 VILLE DUISANS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	11612580
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination FINANCIERE STORAGE

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 4 4 5 8 6 5 4 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 11612580

Adresse : N° 10-12 Voie RUE PIERRE ET MARIE CURIE

Code Postal 62161 Commune DUISANS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant [] *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 3 8 9 1 6 1 1 6 7 0 0 0 9 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA Averys

ADRESSE (voie) 10-12 RUE PIERRE ET MARIE CURIE

CODE POSTAL 62161 VILLE DUISANS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique [] Dénomination STOW INTERNATIONAL NV
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention 100,00
Adresse : N° 10 Voie AV.
Code Postal 99999 Commune DOTTIGNIES Pays BE

Forme juridique SA Dénomination PTE
N° SIREN (si société établie en France) 7 7 5 7 6 1 8 2 8 % de détention 100,00
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal 08110 Commune CARRIGNAN Pays FR

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

AVERYS

Société Anonyme au capital de 40.644.033,50 euros
Siège social : 10-12 rue Pierre et Marie CURIE – 62161 DUISANS
RCS ARRAS 389 161 167

PROCES-VERBAL **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **du 30.06.2022**

L'an deux mille vingt-deux le 30 juin, à 9 heures

L'actionnaire de la société AVERYS,

La société **FINANCIERE STORAGE**, Société par Actions Simplifiée au capital de 80.496.307 euros, ayant son social 10-12 rue Pierre et Marie Curie, 62161 DUISANS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ARRAS sous le numéro 504 458 654, représentée par son Président, Financière Efel SAS, représenté par Monsieur JOS DE VUYST représentant 11 612 581 voix

A tenu son Assemblée Générale annuelle au siège de la société, 10-12 rue Pierre et Marie Curie, 62161 DUISANS, sur convocation du Conseil d'Administration.

Monsieur JOS DE VUYST, Président du Conseil d'Administration, préside l'assemblée générale.

L'actionnaire FINANCIERE STORAGE accepte les fonctions de scrutateur.

FINANCIERE EFEL SAS (Représenté par M. Jos DE VUYST), administrateur, est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Il est dressé une feuille de présence, signée par les actionnaires.

Le Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoqué, est excusé.

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce,
- L'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des conventions susmentionnées,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- L'autorisation de cautions pour l'année 2022,
- Quitus des administrateurs et du commissaire aux comptes,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion, du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-8 du Code de Commerce.

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2021

L'assemblée générale, connaissance prise du bilan, du compte de résultat et de l'annexe tels qu'ils ont été établis par la Direction Financière, du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, le tableau des résultats et du rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels, approuve les comptes sociaux de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 9.916.552 €.

L'assemblée approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées, approuve le contenu de ce rapport et acte l'absence de conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'année écoulée s'élevant à 9.916 552 € :

- à titre de report à nouveau : 9.916 552 €

A l'issus de cette distribution, le report à nouveau passera de 208.589.650 à 218 506 202 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été fait une distribution de dividendes :

- Au titre de l'exercice 2020 : Néant
- Au titre de l'exercice 2019 : Néant
- Au titre de l'exercice 2018 : Néant

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des votants.

QUATRIEME RESOLUTION : AUTORISATION DES CAUTIONS

L'assemblée générale décide d'autoriser le Président à donner des cautions, avals et garanties jusqu'à un montant de 15 000 euros, sauf pour l'Administration fiscale et douanière pour laquelle le montant n'est pas limité.

Aucune nouvelle caution fournisseur n'a été donnée pour l'exercice 2021.

Aucune contre garantie n'a été donnée aux banques pour l'exercice 2021.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des votants.

CINQUIEME RESOLUTION : QUITUS DES ADMINISTRATEURS ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'assemblée générale décide de donner quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des votants.

SIXIEME RESOLUTION : POUVOIR POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des votants.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par le Président.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé et répertorié sur le registre des décisions de l'Assemblée.



Le Président,
M. JOS DE VUYST



Le Secrétaire,
FINANCIERE EFEL SAS

Le scrutateur :
La société FINANCIERE STORAGE

AVERYS

Société Anonyme au capital de 40.644.032,50 euros
Siège social : 10-12 rue Pierre et Marie Curie - 62161 Duisans
RCS Arras 389 161 167

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

(Articles L. 232-1 du Code de Commerce)

- L'épidémie de Covid 19 n'a pas eu d'impact sur les comptes d'AVERYS qui est une société dont l'activité opérationnelle est limitée

2. PERSPECTIVES D'ACTIVITE 2022

La politique de gestion de la Société sera poursuivie au cours de l'exercice 2022.

3. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

• BILAN

Le total du bilan arrêté au 31 décembre 2021 s'élève à 380.848.202 €.

Les immobilisations financières d'un montant total de 338.213.725 € sont constituées des titres et frais d'acquisitions sur titres pour un montant net de 67.659.851 €, de prêts et intérêts sur prêts à STOW International pour 270 553 874 €.

L'actif circulant d'un montant total de 36.648.004 € est constitué de « Disponibilités » pour 19.517 €, d'« Autres créances » pour 35.577.219 €, de « Clients et comptes rattachés » pour 1.047.969 € et de charges constatées d'avance pour 3.299 €.

Au passif, les dettes d'un montant total de 110.463.104 € correspondent essentiellement aux emprunts et intérêts sur emprunts auprès de FINANCIERE STORAGE pour 64.742.160 € et auprès de FINANCIERE EFEL pour 24.735.305 €, aux « dettes fournisseurs » pour 7.228 €, aux « dettes fiscales et sociales » pour 160.409 € et aux « autres dettes » pour 20.818.002 €.

• COMPTE DE RESULTAT

En 2021, le montant du chiffre d'affaires est de 258.833 €. Il correspond essentiellement à la refacturation de personnel à STOW International et STOW Robotics.

Le montant des autres produits comprend principalement les royalties facturées à la filiale STOW International pour 3.955.999 €.

Le résultat financier est positif de 10.220.013 €. Les produits financiers correspondent aux intérêts des prêts à la société STOW International pour 13.270.073 € et aux intérêts de comptes-courants pour 366.396 €. Les charges financières correspondent aux intérêts sur emprunts auprès de FINANCIERE STORAGE pour 2.344.172 €, auprès de FINANCIERE EFEL pour 847 679 € et aux intérêts de comptes-courants pour 224.605 €.

Le résultat exceptionnel est nul.

L'impôt société s'élève à 3.703.206 €.

Le résultat de l'exercice 2021 se traduit par un bénéfice de 9.916.552 € (contre un bénéfice de 9.891.131 € en 2020).

• **CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres de la Société ressortent à 270.335.698 euros au 31/12/2021 pour un capital de 40.644.033,50 €.

4. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES (article 243 bis du Code Général des Impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été fait aucune distribution de dividendes au titre des exercices 2020, 2019 et 2018.

5. DEPENSES DE NATURE SOMPTUAIRE (art. 39-4 du Code Général des Impôts)

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les associés acceptent le montant des charges non déductibles des résultats imposables soit 425 € ainsi que celui de l'impôt susceptible d'être supporté par la société du fait de cette non-déductibilité soit 113 € au taux de 26.5 %.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La situation géopolitique en Ukraine et en Russie n'a pas d'impact direct sur AVERYS ni sur les entités du groupe STOW qui ne sont pas directement présents sur ces marchés en termes de vente ou de production.

7. RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

NA TURES DES INDICATIONS	Exercice 2017 12 mois	Exercice 2018 12 mois	Exercice 2019 12 mois	Exercice 2020 12 mois	Exercice 2021 12 mois
I- CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	40 644 033	40 644 033	40 644 033	40 644 033	40 644 033
Nombre des actions ordinaires existantes	11 612 581	11 612 581	11 612 581	11 612 581	11 612 581
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Par conversion d'obligations					
Par exercice des droits de souscription					
II - OPERATIONS ET RESULTATS DEL'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 587 620	1 863 000	4 352 000	11 925	258 833
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	26 637 757	12 412 953	192 769 395	13 997 811	13 749 144
Impôts sur les bénéfices	661 695	528 423	9 087 223	3 976 013	3 703 206
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	23 310 017	10 581 670	187 780 984	9 891 131	9 916 552
Résultat distribué				0	0
III - RESULTAT PAR ACTIONS					
Résultat après impôts mais avant charges calculées (amortissements et provisions) ..	2,24	1,02	15,82	0,86	0,87
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	2,01	0,91	16,17	0,85	0,85
Dividendes attribué à chaque action (année de paiement).....	3,10	1,72			
IV - PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	5	5	4	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	272 614	337 948	344 462	193 836	356 967
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.).....	155 400	182 365	170 461	105 615	155 691

8. INFORMATIONS COMMUNIQUEES CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 233-6 DU CODE DE COMMERCE

- liste des filiales détenues par la Société à 100% :

Profilés et Tubes de l'Est
Siège social : 08110 Carignan
RCS 775 761 828 société en liquidation judiciaire

SCI de Messempre détenue à 100 % par Profilés et Tubes de l'Est
Siège social : 08110 PURE
RCS 352 751 887

Stow International NV
Industriepark 6B Avenue du Bois-Jacquet 10 7711 Dottignies (Belgique)
Résultat net 2021 : - 737 K€ (résultat après impôts différés)
qui détient à 100% les sociétés suivantes :

- Stow Austria

Business-& Innovationszentrum St.Pölten - TOP 0.06, EG
Heinrich-Schneidmadl-Strasse 15, 3100 St.Pölten (Autriche)
Résultat net 2021 : 126 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Ceska Republika s.r.o

Modletice 141 251 01 Ricany u Prahy (République Tchèque)
Résultat net 2021 : 391 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow France SAS

Avenue de la Tour Maury 91280 Saint Pierre du Perray (France)
Résultat net 2021 : 2 346 K€

- Stow Sézanne SAS détenue à 100 % par STOW France

ZI route de Troyes 51120 SEZANNE (France)
RCS 552 085 672
Résultat net 2021 : 540 K€

- FER-AL-CO, détenu à 100% par Stow Sézanne

104 Bis Bd Abdelmoumen 200000 CASABLANCA (Maroc)
Résultat net 2021 : 104 K€

- FERALCO GMBH, détenu à 100% par Stow Sézanne

66333 VOLKLINGEN FENNE (Allemagne)
Résultat net 2021 : 1 K€

- Stow Duisans SAS détenue à 100 % par STOW Sézanne

ZA Rue Pierre et Marie Curie 10-12 62161 DUISANS (France)
RCS 746 320 290
Résultat net 2021 : 753 K€

- Finaverys Deutschland détenue à 100 % par Stow Duisans SAS

66333 VOLKLINGEN FENNE (Allemagne)
Résultat net 2021 : 340 K€

- Stow Firminy SAS détenue à 100 % par STOW Duisans

98, Bd Fayol 42700 FIRMINY (France)
RCS 510 072 440
Résultat net 2021 : 204 K€

- Stow Deutschland GmbH

Kreuzberger Ring 66, 65205 Wiesbaden (Allemagne)
Résultat net 2021 : 1 345 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Nederland

Minervum 7208b 4817 zj Breda (Pays-Bas)
Résultat net 2021 : 897 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow U.K.

4 Sherwood Rd, Bromsgrove B60 3DR (Royaume-Uni)
Résultat net 2021 : 756 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Polska

ul.Gintrowskiego 31 02-697 Warszawa (Pologne)
Résultat net 2021 : 574 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow S.R s.r.o
Rybnicna 40/F - 83106 Bratislava (Slovaquie)
Résultat net 2021 : 64 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Karviná s.r.o.
Závodní 540/51 - 735 06 Karviná – Nové Město (République Tchèque)
Résultat net 2021 : 714 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Ovar Manufacturing SA
Avenida da Régua, 3880-004 OVAR, PORTUGAL
Résultat net 2021 : 919 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Portugal Warehouse Equipment, S.A.
Avenida da Régua, 3880-004 OVAR, PORTUGAL
Résultat net 2021 : 93 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Spain warehouse equipment, S.L.U.
Avenida segunda (poligono pocomaco), 26, 15190 A - Coruna (Espagne)
Résultat net 2021 : 99 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Belgium NV
Industriepark 6B 8587 Spiere-Helkijn (Belgique)
Résultat net 2021 : 1 104 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow NV
Industriepark 6B 8587 Spiere-Helkijn (Belgique)
Résultat net 2021 : 1 079 K€ (résultat après impôts différés)

- Storax Racking Systems Limited
4 Sherwood Rd, Bromsgrove B60 3DR (Royaume-Uni)
Résultat net 2021 : - 339 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Nordics A/S
Kokbjerg 14 st 6000 Kolding (Danemark)
Résultat net 2021 : 174 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow US Inc
1700 Park Street, Suite 211
Naperville, IL 60563 (United States)
Résultat net 2021 : - 74 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Robotics NV
Industriepark 6B 8587 Spiere-Helkijn (Belgique)
Résultat net 2021 : - 337 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Robotics GmbH détenue à 51 % par Stow Robotics NV
Iwallstrasse 8^a, 63868 Grosswallstadt (Allemagne)
Résultat net 2021 : - 1 K€ (résultat après impôts différés)

- Stow Italy s.r.l.
I Strada 2, 10043 Orbassano TO (Italie)
Pas de résultat arrêté au 31/12/2021

- ACIAL SAS,
Route du Blanc – 41110 SAINT AIGNAN SUR CHER (France)
RCS 595 820 374
Résultat net 2021 : 1 100 K€

- Stow Völklingen
Hausenstrabe 67 66333 VOLKLINGEN FENNE (Allemagne)
Résultat net 2021 : 460 K€ (résultat après impôts différés)
- STOW Izmit Uretim AS,
Mahmutpaşa Mevkii Karamürsel Caddesi 334, 41270 Başiskele, Turquie
Résultat net 2021 : 2 532 K€ (résultat après impôts différés)
- STOW Turkey Depo ve Ekipman AS, détenu à 100% par STOW Izmit Uretim AS
Mahmutpaşa Mevkii Karamürsel Caddesi 334, 41270 Başiskele, Turquie
Résultat net 2021 : 943 K€ (résultat après impôts différés)

• répartition du capital

Le capital de la société AVERYS composé de 11.612.581 actions est détenu :
- à hauteur de 11.612.581 actions par la société FINANCIERE STORAGE

9. SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS ET CREANCES CLIENTS PAR DATE D'ECHEANCE

	Article D.441 I-1 : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I-2 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	5						8					
Montant total des factures concernées TTC	904						998 311				3 137	3 137
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice												
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre total des factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues	0						0				68 009	68 009
(C) Délai de paiement de référence utilisés (contractuel) ou délai légal - article L.441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	paiement avec délai par défaut : avec un délai maximal fixé au 30 ^e jour suivant la réception des marchandises ou l'exécution de la prestation (en l'absence de mention de délai dans le contrat), paiement avec délai négocié : des clauses particulières figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties peuvent amener le délai jusqu'à 60 jours après l'émission de la facture ou, à condition d'être mentionné dans le contrat, à la fin du mois après 45 jours.						paiement avec délai par défaut : avec un délai maximal fixé au 30 ^e jour suivant l'exécution de la prestation (en l'absence de mention de délai dans le contrat), paiement avec délai négocié : des clauses particulières figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties peuvent amener le délai jusqu'à 60 jours après l'émission de la facture ou, à condition d'être mentionné dans le contrat, à la fin du mois après 45 jours.					

10. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- Ensemble des mandats et fonctions, y compris salariées, exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice

Monsieur Jos DE VUYST :

Financière Efel : Gérant Unique de Optimus Midco, Président de Optimus Holdco SAS, Président d'Optimus Bidco SAS, elle-même Président de Financière Efel

Averys : Président-Directeur Général

Financière Storage : Gérant Unique de Optimus Midco, Président de Optimus Holdco SAS, Président d'Optimus Bidco SAS, Président de Financière Efel elle-même Président de Financière Storage

Acial, Stow Duisans, Stow Sezanne, Stow Firminy : Personne physique ayant le pouvoir de diriger

Stow International et ses filiales : Président

- L'information relative aux conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

Absence de convention règlementée sur l'exercice 2021

- Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Absence de délégation en cours

- Organe choisi, dans les SA à conseil d'administration, pour exercer la direction générale (président du conseil d'administration ou directeur général), cette mention étant requise dans le premier rapport et à l'occasion de modification ultérieure

Mandat de Président-Directeur Général confié à M. DE VUYST

11 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant au 31/12/2021

12 ETAT DES PARTICIPATIONS DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Néant au 31/12/2021

13 MENTION DES SUCCURSALES EXISTANTES

Succursale Aveyrs à Firminy 98 boulevard Fayol 42700 Firminy

Le Président





Averys

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Averys

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Averys,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Averys relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des immobilisations financières. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations données dans la note de l'annexe aux comptes annuels, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation fournie, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées dans ce cadre.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Carine Malval

SA AVERYS

ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	BRUT	AMORT.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	6 900 995	1 000 006	5 900 989	5 965 016
Avances et acomptes				20 366
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et out.	331 072	251 296	79 776	102 777
Autres	87 384	81 676	5 708	9 717
Avances et acomptes				950
Immobilisations financières				
Autres participations	72 106 159	4 446 308	67 659 851	67 659 851
Créances rattachées à des participations	270 553 874		270 553 874	258 439 939
TOTAL I	349 979 484	5 779 286	344 200 198	332 198 616
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	1 104 659	56 690	1 047 969	1 114 007
Autres	35 577 219		35 577 219	38 609 095
Disponibilités	19 517		19 517	38 000
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	3 299		3 299	3 303
TOTAL II	36 704 694	56 690	36 648 004	39 764 405
Ecarts de conversion Actif III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	386 684 178	5 835 976	380 848 202	371 963 021

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	40 644 033	40 644 033
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 207 663	1 207 663
Réserves		
- Réserve légale	4 064 403	4 064 403
- Réserves réglementées	7 454	7 454
- Autres réserves	3 567 419	3 567 419
Report à nouveau	208 589 650	198 698 519
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 916 552	9 891 131
Provisions réglementées	2 338 524	2 338 524
TOTAL I	270 335 698	260 419 146
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour charges	49 400	43 000
TOTAL II	49 400	43 000
Dettes		
Emprunts et dettes financières divers	89 477 465	86 285 615
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 228	79 472
Dettes fiscales et sociales	160 409	96 310
Autres dettes	20 818 002	25 039 478
TOTAL III	110 463 104	111 500 875
Ecarts de conversion passif IV		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	380 848 202	371 963 021

	31/12/2021	31/12/2020
Montant net du Chiffre d'affaires	258 833	11 925
Reprises sur provisions	900	32 000
Autres produits	3 956 220	4 098 865
Total I	4 215 953	4 142 790
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	134 293	159 729
Impôts, taxes et versements assimilés	38 964	64 120
Salaires et traitements	356 967	193 836
Charges sociales	155 691	105 615
Dotations d'exploitation		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	122 986	162 667
- pour risques et charges : dotations aux provisions	7 300	
Autres charges	7	10
Total II	816 208	685 977
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 399 745	3 456 813
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	13 270 073	13 269 244
Autres intérêts et produits assimilés	366 396	446 528
Total III	13 636 469	13 715 772
Intérêts et charges assimilées	3 416 456	3 302 122
Total IV	3 416 456	3 302 122
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	10 220 013	10 413 650
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	13 619 758	13 870 463
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total V		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 319
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et prov		
Total VI		3 319
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-3 319
Participation des salariés aux fruits de l'expansion VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	3 703 206	3 976 013
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	17 852 422	17 858 562
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	7 935 870	7 967 431
BENEFICE OU PERTE	9 916 552	9 891 131

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

En euros

I - IDENTIFICATION DE L'ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 380 848 202 € et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 9 916 552 €.

II - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.

- L'épidémie de Covid 19 n'a pas eu d'impact sur les comptes d'EVERYS qui est une société dont l'activité opérationnelle est limitée.

III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 2014, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et du règlement de l'ANC n°2014-03 mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

Ils sont établis dans la perspective d'une poursuite de l'exploitation en respectant la règle de l'indépendance des exercices et les principes de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

- Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées aux coûts historiques d'acquisition. Les immobilisations incorporelles comprennent des marques et licences.

- Amortissements

Les amortissements sont calculés sur la base des durées d'utilisation.

La différence entre la durée d'usage admise au plan fiscal et à la durée d'utilisation donne lieu à la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations sont décomposées en structure et composants qui sont identifiés distinctement en tant qu'immobilisations amortissables sur une durée d'utilisation propre à chacun d'eux si les impacts liés à cette décomposition sont significatifs.

Les éléments principaux des immobilisations qui doivent faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques à l'entité selon un rythme différent et nécessitant l'utilisation de taux ou de modes d'enregistrement propres, sont comptabilisés séparément dès l'origine et lors des remplacements si cette décomposition est significative.

. Immobilisations incorporelles

- Amorties sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation ;
 - Logiciels : 3 ans

La marque STOW, dans la mesure où il est envisagé de continuer à l'utiliser indéfiniment n'est pas amortie. Elle fait l'objet d'un test de dépréciation sur la base des prévisions de flux de trésorerie actualisés dans le cadre de la consolidation OPTIMUS BIDCO.

Ce test n'a conduit à aucune dépréciation.

. Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif et sur les durées suivantes pour des immobilisations neuves :

- Agencements divers : 5 - 10 ans
- Matériels et outillage : 5 - 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 - 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées aux coûts historiques d'acquisition.

Les frais liés à l'acquisition des titres de participation sont rattachés à leur coût d'acquisition.

Des provisions pour dépréciation des participations et autres titres immobilisés sont constituées lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur d'usage. Celle-ci est déterminée en tenant compte de la quote-part de capitaux propres et des perspectives de rentabilité de la filiale.

Au 31/12/2021 les titres de participation STOW International et les créances rattachées ont été testés par la méthode des flux actualisés.

- Des prévisions de Free Cash-Flow ont été faites sur les 5 années à venir (2022 à 2026) puis projetées à l'infini sur la base d'une année normative (égale à 2026), la dette nette étant également prise en compte dans la valorisation ; le taux d'actualisation net d'impôts retenu est de 9.7 % et le taux de croissance à l'infini de 2 %.

Ce test n'a conduit à aucune dépréciation des titres et des créances rattachées.

Les titres de participation de la filiale PROFILES & TUBES DE L'EST, société pour laquelle le Tribunal de Commerce de Nanterre a arrêté un plan de redressement par voie de cession sont dépréciés à 100 %.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Par ailleurs, une provision pour risque de non-recouvrement est constatée le cas échéant si nécessaire.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à leur valeur d'entrée dans le patrimoine.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur prix de revient.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre uniquement les indemnités de départ versées aux salariés actifs lorsqu'ils partent en retraite.

L'indemnité de départ à la retraite est un engagement à prestations définies.

Le régime n'octroie l'avantage que si le salarié est présent dans l'entreprise à la date du départ.

AVERYS se conforme à la méthode 2 du texte 2013-02 de l'ANC (Autorité des normes comptables) relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (adoption des dispositions de l'IAS 19 révisée, à l'exception de celles concernant la comptabilisation des écarts actuariels).

La recommandation 2013-02 a fait l'objet d'une mise à jour en 2021. L'ANC considère qu'il existe un choix de méthodes relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné, et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

La répartition des droits est faite de manière linéaire à partir :

- soit de la date d'embauche (les droits sont acquis conditionnellement pendant toute la durée d'activité des salariés)
- soit de la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

La méthode appliquée jusqu'au 31/12/2020 était la première méthode et à compter du 01/01/2021 AVERYS applique la deuxième méthode.

AVERYS n'est concernée par aucun engagement relatif aux autres avantages à long terme.

L'évaluation des engagements a été faite à l'aide d'un calcul actuariel comportant des hypothèses de rotation de personnel et d'espérance de vie, prenant en compte un différentiel de 0 % entre l'augmentation attendue des salaires et pensions et la rentabilité des placements financiers. Le taux d'actualisation retenu pour actualiser la dette actuarielle est de 0 % hors inflation. Le taux d'augmentation de salaires retenu pour estimer le salaire final devant servir de référence au calcul des avantages est de 0 % hors inflation. Le taux d'inflation retenu est de 1.8 %.

La méthode appliquée pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est la méthode des unités de crédit projetées.

Les écarts actuariels résultants d'augmentations ou de diminutions de la valeur actualisée d'une obligation au titre des prestations définies ont été comptabilisés immédiatement en résultat.

Le calcul de la provision IDR au 31/12/2021 prend en compte l'évolution des dispositions légales en matière de départ à la retraite.

A fin 2021, le montant actualisé de la provision pour IDR s'élève à 49 400 €. Compte tenu du montant comptabilisé à fin 2020 soit 43 000 €, la variation de provision d'exploitation s'élève à 6 400 €.

Provisions pour primes liées aux médailles du travail

La provision pour primes liées aux médailles du travail prend en compte les engagements de primes liés à l'octroi de la médaille d'honneur du travail conformément aux usages applicables à la société. Elle est déterminée selon une méthode statistique prenant en compte le pourcentage de départs et de décès au sein du personnel. A fin 2021, le montant de la provision pour médaille du travail est nul comme au 31/12/2020.

IV - CHANGEMENT DE METHODE

Les comptes ont été établis selon des principes identiques à ceux de l'année précédente.

V - INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Régime fiscal

La société AVERYS est intégrée fiscalement dans le cadre du régime institué par l'article 223A à 223V du Code Général des Impôts. A compter du 01/01/2019 elle fait partie du groupe d'intégration fiscale avec OPTIMUS HOLDCO société tête de groupe.

Dans le cadre de cette intégration, la société OPTIMUS HOLDCO s'est placée société tête de groupe vis-à-vis des sociétés suivantes :

OPTIMUS BIDCO, Efel Management1, Efel Management 2, FINANCIERE EFEL, FINANCIERE STORAGE, AVERYS, Stow Duisans, ACIAL, Stow Sézanne, Stow Firminy, Toprangement.com, Stow France et STORAX France (en 2020 la société STOW France a absorbé la société STORAX France et Toprangement.com) et en 2021 la société OPTIMUS BIDCO a absorbé les sociétés Efel Management 1 et Efel Management 2).

Les relations entre la société OPTIMUS HOLDCO et les sociétés sont régies par une convention dont le principe général est le suivant :

« Il a été retenu que la charge d'impôt du groupe serait répartie suivant le principe de la réallocation de l'économie d'impôt réalisée par le groupe aux Sociétés Filiales déficitaires. Les Sociétés Filiales devront reverser à la Société Mère une cotisation d'impôt déterminée comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe du fait de la compensation des résultats bénéficiaires et déficitaires seront reversées par la Société Mère aux Sociétés Filiales déficitaires proportionnellement aux déficits qu'elles auront générés individuellement. En contrepartie, les Sociétés Filiales qui après avoir été déficitaires pendant l'intégration redeviennent bénéficiaires ne pourront tenir compte des déficits ayant fait l'objet d'un reversement d'économie par la Société Mère pour la détermination de leur cotisation d'impôt à cette dernière. »

VI - NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles

	Concessions, brevets et droits similaires	Avances et acomptes	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute au début de l'exercice (1)	6 870 446	20 366	6 890 812
Acquisitions ou augmentations	30 549	10 183	40 732
Cessions ou diminutions		30 549	30 549
Valeur brute fin de l'exercice	6 900 995	0	6 900 995
Amortissements au début de l'exercice	905 430		905 430
Dotations de l'exercice	94 576		94 576
Reprises de l'exercice			0
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	1 000 006	0	1 000 006
Valeur comptable nette à la clôture de l'exercice	5 900 989	0	5 900 989

(1) Dont marques STOW pour 5 850 000 €

Immobilisations corporelles

	Matériels et outillages	Agencements	Mobiliers et matériels de bureau	Avances et acomptes	Total immobilisations corporelles
Valeur brute au début de l'exercice	331 072	42 853	43 936	950	418 811
Acquisitions ou augmentations			1 400		1 400
Cessions ou diminutions			805	950	1 755
Valeur brute fin de l'exercice	331 072	42 853	44 531	0	418 456
Amortissements au début de l'exercice	228 295	37 353	39 719		305 367
Dotations de l'exercice	23 001	2 415	2 994		28 410
Reprises de l'exercice			805		805
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	251 296	39 768	41 908		332 972
Valeur comptable nette à la clôture de l'exercice	79 776	3 085	2 623	0	85 484

Immobilisations financières

	Autres participations	Créances rattachées	Autres immobilisations financières	TOTAL immobilisations financières
Valeur brute au début de l'exercice	72 106 159	258 439 939	0	330 546 098
Acquisitions ou augmentations		12 113 935		12 113 935
Cessions ou diminutions				0
Valeur brute fin de l'exercice	72 106 159	270 553 874	0	342 660 033
Provisions cumulées au début de l'exercice	4 446 308	0		4 446 308
Dotations de l'exercice				0
Reprises de l'exercice				0
Provisions cumulées à la fin de l'exercice	4 446 308	0	0	4 446 308
Valeur comptable nette à la clôture de l'exercice	67 659 851	270 553 874	0	338 213 725

Variations des provisions pour dépréciations des créances

	Clients et comptes rattachés
Provisions cumulées au début de l'exercice	56 690
Dotations de l'exercice	
Reprises de l'exercice	
Provisions cumulées à la fin de l'exercice	56 690

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
ACTIF IMMOBILISE				
Créances rattachées à des participations (1)	270 553 874		32 580 000	237 973 874
ACTIF CIRCULANT				
Clients et comptes rattachés	1 104 659	1 104 659		
Autres créances	35 577 219	35 577 219		
Charges constatées d'avance	3 299	3 299		
TOTAL GENERAL	307 239 051	36 685 177	32 580 000	237 973 874

(1) Les créances rattachées à des participations ont été classées à + 1 an suivant l'option de remboursement à date de maturité qui est prévue au 31/08/2024 pour le prêt à STOW International de 65 000 000 € (valeur initiale) du 17/05/2018 et date de maturité 31/12/2029 pour le prêt à STOW International de 213 750 000 € (valeur initiale) du 19/12/2019.

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières divers (1)	89 477 465		89 477 465	
Dettes fournisseurs	7 228	7 228		
Dettes fiscales et sociales	160 409	160 409		
Autres dettes	20 818 002	20 818 002		
TOTAL GENERAL	110 463 104	20 985 639	89 477 465	0

(1) Les emprunts ont été classés à + 1 an suivant l'option de remboursement à date de maturité qui est prévue au 25/07/2024 pour les emprunts souscrits le 17/05/2018 auprès de FINANCIERE STORAGE et FINANCIERE EFEL pour respectivement 33 687 000 € et 22 270 000 € (valeurs initiales) et date de maturité 27/09/2025 pour l'emprunt souscrit auprès de FINANCIERE STORAGE du 27/09/2018 d'un montant de 23 415 192.92 € (valeur initiale). Les intérêts non payés ont été capitalisés à la date anniversaire.

Comptes de régularisation actif :

Les charges constatées d'avance concernent la rubrique suivante du compte de résultat :

Services extérieurs	3 299 €
---------------------	---------

Capitaux propres

Au 31/12/2021 le capital se compose de 11 612 581 actions ordinaires d'une valeur nominale de 3,5 €, entièrement libérées, à droit de vote simple. Le capital n'a pas varié par rapport au 31/12/2020.

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	Capital social	Primes d'émission, de fusion	Réserve légale	Réserves spéciales de conversion	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Prov.régl.	TOTAL
Au 31/12/2020	40 644 033	1 207 663	4 064 403	7 454	3 567 419	198 698 519	9 891 131	2 338 524	260 419 146
Affectation du résultat 2020						9 891 131	-9 891 131		0
Dividendes distribués									0
Résultat de l'exercice							9 916 552		9 916 552
TOTAL	40 644 033	1 207 663	4 064 403	7 454	3 567 419	208 589 650	9 916 552	2 338 524	270 335 698

Provisions réglementées

	31/12/2020	Dotations exceptionnelles	Reprises exceptionnelles	31/12/2021
Amortissements dégressifs	2 338 524			2 338 524

Au 31/12/2021 le montant des amortissements dégressifs liés à la déduction fiscale sur 5 ans (prorata temporis) des frais d'acquisition des titres de participation s'élève à 2 338 524 € pour la société STOW International. Les frais d'acquisition de ces titres acquis au 31/07/2013 étaient complètement amortis au 31/07/2018.

Evolution du capital social

Date	Nature de l'opération	Actions créées	Primes d'émission, de fusion	Réserves spéciales de conversion	Actions cumulées	Nominal	Capital social	Imputation des frais sur la prime	Reconstitution plus-value LT	Prime d'émission nette cumulée
1992	Création de la société et augmentation de capital	1 055 555			1 055 555	108 F	114 000 KF			
1998	Réduction de capital				1 055 555	23 F	24 278 KF			
1998	Augmentation de capital par fusion	66 924	5 800 KF		1 122 479	23 F	25 817 KF	1 085 KF	1 688 KF	3 027 KF
1999	Augmentation de capital	1 270	138 KF		1 123 749	23 F	25 846 KF			3 165 KF
2000	Augmentation de capital	54 266	3 504 KF		1 178 015	23 F	27 094 KF			6 669 KF
2001	Conversion du capital en euros				1 178 015	3,50 €	4 123 K€			1 017 K€
2001	Augmentation de capital	26 015	71 K€	7 K€	1 204 030	3,50 €	4 214 K€			1 088 K€
2002	Augmentation de capital	31 668	119 K€		1 235 698	3,50 €	4 325 K€			1 207 K€
2013	Augmentation de capital	10 376 883			11 612 581	3,50 €	40 644 K€			1 207 K€

Options de souscription d'actions

Néant

Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit :

	31/12/2020	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	31/12/2021
Provisions pour départ à la retraite	43 000	7 300		900	49 400

Impact net des charges encourues

Résultat d'exploitation	7 300		900
Résultat financier			
Résultat exceptionnel			

Valeur de la dette actuarielle au 31/12/2020	43 000
Valeur de la dette actuarielle au 31/12/2021 après changement de méthode	600
Coût financier (effet de la désactualisation)	218
Droits acquis au cours de l'exercice	2 307
Prestations réglées au cours de l'exercice	
Écarts actuariels (pertes ou profits) enregistrés en résultat	3 275
Valeur de la dette actuarielle au 31/12/2021	49 400

VII - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice s'élève à 258 833 € (chiffre d'affaires 2020 = 11 925 €).

A compter d'avril 2021 AVERYS a refacturé les frais de personnel « Robotics » à Stow International et STOW Robotics.

Autres produits

Les autres produits comprennent principalement les royalties de la marque STOW. Ils s'élèvent à 3 955 999 € (4 098 808 € pour 2020).

Charges et produits financiers :

Produits financiers (1)	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts comptes-courants et prêts	13 636 469	13 715 772
Total	13 636 469	13 715 772

(1) Dont produits financiers concernant les entreprises liées 13 636 469 13 715 772

Charges financières (1)	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts comptes-courants et prêts	3 416 456	3 302 102
Agios bancaires		20
Total	3 416 456	3 302 122

(1) Dont charges financières concernant les entreprises liées 3 416 456 3 302 102

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice est nul.

Impôt sur les bénéfices

La convention d'intégration fiscale décrite au paragraphe V implique la neutralité de la société OPTIMUS HOLDCO vis à vis de l'impôt société dû par les sociétés membres de l'intégration et les modalités d'indemnisation des déficits le cas échéant.

En 2021, la société AVERYS est fiscalement bénéficiaire et son impôt a été calculé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt :

Nature des différences temporaires	Montant au 31/12/2021 (=base en euros)
Allègements :	
Provision indemnités de départ à la retraite	49 400
Total	49 400

Taux d'impôt sur les bénéfices applicable en 2022 : 25 % soit 12 350 €

VIII - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés :

Caution bancaire en faveur de Stow Firminy de 150 K€.

Caution fournisseur en faveur de Stow Firminy =

2022	2023 à 2024	TOTAL
5 160	15 480	20 640

Obligations contractuelles en €	Total	Paiements dus par période		
		à - d'un an	de un à cinq ans	à + de cinq ans
Emprunts et dettes financières divers (capital+intérêts)	99 629 034		99 629 034	
Contrats de location simple	1 235	1 235		
Total	99 630 269	1 235	99 629 034	

Pour garantir le remboursement des deux prêts de la société OPTIMUS BIDCO, mère de la société FINANCIERE EFEL, elle-même mère de la société FINANCIERE STORAGE, elle-même mère de la société AVERYS, les sûretés suivantes sont mises en place : nantissement des titres, comptes bancaires principaux, créances intra-groupe et propriété intellectuelle (marques, brevets), pour les sociétés Financière Efel, Financière Storage, Averys et Stow International.

Les emprunts financiers auprès des sociétés FINANCIERE STORAGE et FINANCIERE EFEL n'ont pas d'échéancier de remboursement. L'emprunt FINANCIERE EFEL de 22 270 000 € est au taux euribor 3

mois flooré + 3.5 %, l'emprunt FINANCIERE STORAGE de 33 687 000 € de mai 2018 est au taux euribor 3 mois flooré + 3,5 % et celui de septembre 2018 de 23 415 193 € est au taux euribor 3 mois flooré + 4 %. Ils ont été classés à + un an selon l'option de remboursement à la date de maturité.

La présentation des engagements hors-bilan n'omet pas l'existence d'un engagement significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

IX - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

ETAM	2
CADRES	3
Total	5

X - REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Les membres des organes de direction ne sont pas rémunérés par AVERYS.
Les membres du conseil de surveillance ne perçoivent aucune rémunération.

XI – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes

31/12/2021	31/12/2020
5 444 €	5 231 €

XII – AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société consolidant les comptes de la société suivant la méthode de l'intégration globale :

Dénomination OPTIMUS MIDCO
Forme SARL
Capital 119.965.717,87 EUR
Siège social Parc Industriel 6B, 8587 Espierres-Helchin (Belgique)

XIII – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La situation géopolitique en Ukraine et en Russie n'a pas d'impact direct sur AVERYS ni sur les entités du groupe STOW qui ne sont pas directement présents sur ces marchés en termes de vente ou de production.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS au 31/12/2021 en K€

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par AVERYS	Cautions et avals donnés par AVERYS	Chiffre d'affaires H.T.de l'exercice 2021	Résultat de l'exercice 2021	Dividendes encaissés par la société	Observations
				Brute	Nette						
A. Filiales françaises (détenues à + de 50 %)											
PROFILES ET TUBES DE L'EST (1)	5 761		100	4 446	0						
08110 Carignan											
N° Siren 775 761 828											
B. Filiales étrangères (détenues à + de 50 %)											
STOW International NV (2)	11 376	88 263	100	67 660	67 660	272 924		441 026	-737		
7711 Dottignies											
C. Filiales françaises (détenues entre 10 % et 50 %)											
TOTAL				72 106	67 660	272 924	0				

(1) société en plan de redressement par voie de cession

(2) nantissement des actions STOW International et ses filiales.